

Entre nécessité de soutien humanitaire et exigence de sécurité : perception des forces de défense et de sécurité (FDS) et des populations d'accueil sur les personnes déplacées internes (PDI) à Bobo Dioulasso.

**Dakiswendé Sylvain Moïse TIENDREBEOGO,
Ouhonyioué Ludovic KIBORA.¹**

Résumé

Face à la recrudescence des attaques terroristes au Burkina Faso depuis 2015, les populations sont contraintes de quitter leur village d'origine pour des zones paisibles le plus souvent urbaines. Dans des situations de dénuement totale, ces Personnes Déplacées Internes (PDI) ont besoin de soutien humanitaire qui puisse les soulager. Dans cette situation les populations hôtes autant que les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ont des (positions, impressions, perceptions, attitudes, etc.) mitigées, car elles soupçonnent ces PDI d'être infiltrées par des terroristes. Cet article explore la façon dont les FDS et les populations d'accueil conçoivent l'arrivée des PDI dans la commune de Bobo Dioulasso. C'est donc à partir d'une méthode mixte, consistant à l'administration d'un questionnaire et la réalisation d'entretiens, et d'observations en plus de sources documentaires, que le travail a été bâti. Les résultats obtenus soulignent les inquiétudes et les méfiances des populations hôtes ainsi que la préoccupation des FDS vis-à-vis des PDI dans un contexte où beaucoup parmi eux ont besoin de soutien humanitaire. Il met particulièrement l'accent sur les cas de dénonciations et d'autres situations complexes examinées avec les enjeux la sécurité nationale.

Mots-clés : Force de défense et de sécurité, personne déplacée interne, méfiance, femme, Burkina Faso.

Between the Need for Humanitarian Support and Security Requirements: Perceptions of the Defense and Security Forces (FDS) and Host Populations on Internally Displaced Persons (IDPs) in Bobo Dioulasso.

¹ Doctorant en socio anthropologie, Université Joseph KI ZERBO

² Directeur de recherche en Anthropologie, CNRST/INSS chef d'équipe société en crise du Laboratoire société et dynamique socio-professionnelle UJKZ

Abstract

Faced with the increase in terrorist attacks in Burkina Faso since 2015, populations are forced to leave their villages of origin for peaceful areas, most often urban. In situations of total deprivation, these Internally Displaced Persons (IDPs) need humanitarian support that can relieve them. In this situation, the host populations as well as the Defense and Security Forces (FDS) have mixed (positions, impressions, perceptions, attitudes, etc.), because they suspect these IDPs of being infiltrated by terrorists. This article explores the way in which the FDS and the host populations perceive the arrival of IDPs in the commune of Bobo Dioulasso. It is therefore from a mixed method, consisting of the administration of a questionnaire and the carrying out of interviews, and observations in addition to documentary and professional sources, that the work was built. The results obtained highlight the concerns and mistrust of the host populations as well as the concern of the FDS towards the IDPs in a context where many of them need humanitarian support. It places particular emphasis on cases of denunciations and other complex situations examined with national security issues.

Keywords : Defense and security force, internally displaced person, distrust, woman, Burkina Faso.

Introduction

Les termes nécessités de soutien humanitaire et exigence de sécurité sont des expressions plurivoques. Non pas parce qu'ils sont en opposition, mais parce que, si on les envisage à partir de leur focale qui est la question du social, elles revêtent une extension plus large. Nul ne doute que l'Afrique sahélienne est aujourd'hui une région en crise. V Bonnecase et J Brachet, (2013). La partie du liptako gourma constituée du Niger, du Mali et du Burkina Faso est depuis plusieurs années en proie à des conflits de plusieurs ordres.

Partant de ce fait, nous relevons que le contexte de crise sécuritaire qui touche le Burkina Faso dans sa globalité présente ses tentacules dans les différentes localités du pays. Ici, tout comme à l'instar d'autres régions, les Hauts Bassins sont également victimes d'attaques dont la province du Houet. Les corolaires de ces attaques pèsent sur les communes notamment Bobo Dioulasso. A cette crise sécuritaire se greffe une crise humanitaire. La situation est à l'origine de plusieurs morts et de blessés aussi bien au sein des Forces de Défenses et de Sécurité qu'au niveau de la population civile. La région des Hauts Bassins compte plus de 53 cas d'incidents sécuritaires depuis août 2023 (sources sécuritaires DRPN HB) et près de 86 160 déplacés sur le

territoire communal de Bobo Dioulasso au 31 mars 2023 (OCHA, 2023).

Les personnes déplacées internes en raison des crises sécuritaires ou les catastrophes naturelles mobilisent toujours des stratégies diverses pour faire face aux situations les plus difficiles et reconstruire leurs vies (Jacobs et Etzold 2020). Ces crises sécuritaires ont particulièrement déstabilisé le milieu rural, précipitant ces populations hors de leurs bases économiques et sociales. La plupart de ces personnes déplacées sont des femmes et des enfants. Toujours selon les statistiques de la CONASUR à la date du 31 mars 2023 (OCHA, 2023), le nombre de personnes de sexe féminin s'élevait à 45 579 avec 44 672 enfants dont l'âge est compris entre 0-14 ans. Elles sont particulièrement touchées en l'absence d'hommes qui sont parfois tués en fuite ou en exil. Dans ces circonstances où, il n'est aperçu que femmes et enfants et au regard du mode de vie en l'absence de leurs conjoints, les populations voisines s'interrogent. Toutefois, de nombreux citoyens sont convaincus que le terrorisme se propage grâce à l'action de complices des groupes armés se cachant au sein des populations qui se déplacent vers d'autres horizons du Burkina Faso (Kabore & Mveng, 2023). Tout comme le Burkina Faso, le Nigeria, le Cameroun, le Niger et le Tchad vivent les mêmes réalités de la crise sécuritaire. A ce sujet donc, et sous le couvert de la méfiance et de la prudence chaque pays développe des mécanismes ou des stratégies pour se protéger. Des quatre pays affectés par le conflit, le Niger est le seul à s'être montré d'abord réticent à l'établissement de camps susceptibles d'attirer les insurgés. Pérouse de Montclo, M A (2017, P.P,174-189).

Comment se construit cette perception des FDS et des populations d'accueil sur les Personnes Déplacées Internes (PDI) à Bobo Dioulasso ? En quoi ces déplacés internes peuvent-ils susciter de la méfiance ou être stigmatisés ? Autrement dit en quoi leur intégration pose problème ?

Notre objectif pour le présent travail est de : saisir la perception des FDS et des populations d'accueil sur les personnes déplacées à Bobo Dioulasso. En somme, il s'agit pour nous de cerner l'origine de ces méfiances.

I. Méthodologie

Comment approcher la perception des FDS et des populations d'accueil sur les PDI à Bobo Dioulasso en tant que problème d'intégration et comme le résultat d'un processus de méfiance ou de stigmatisation ?

Cette perception à l'égard des PDI est empreinte de posture défensive qui contribue à la marginalisation voire la stigmatisation de ces dernières. Il naît un sentiment de méfiance et entraîne des réserves quant à la question de sécurité ou de solidarité.

L'approche méthodologique retenue a consisté à administrer un questionnaire et un guide d'entretien pour : saisir la perception des FDS et des populations d'accueil sur les personnes déplacées à Bobo Dioulasso. Cette méthode va nous permettre de poser les résultats en lien avec le problème, puis de les discuter.

L'étude s'est déroulée dans la région des Hauts Bassins et plus précisément dans la commune de Bobo Dioulasso. Selon le recensement du CONASUR à la date du 31 mars 2023, le Burkina Faso comptait 2 062 534 personnes déplacées internes avec 86 160 dans la commune de Bobo Dioulasso. Les PDI de la commune représentent 4,17 % des PDI totales du pays à la date du 31 mars 2023, repartis dans les sept arrondissements de la commune.

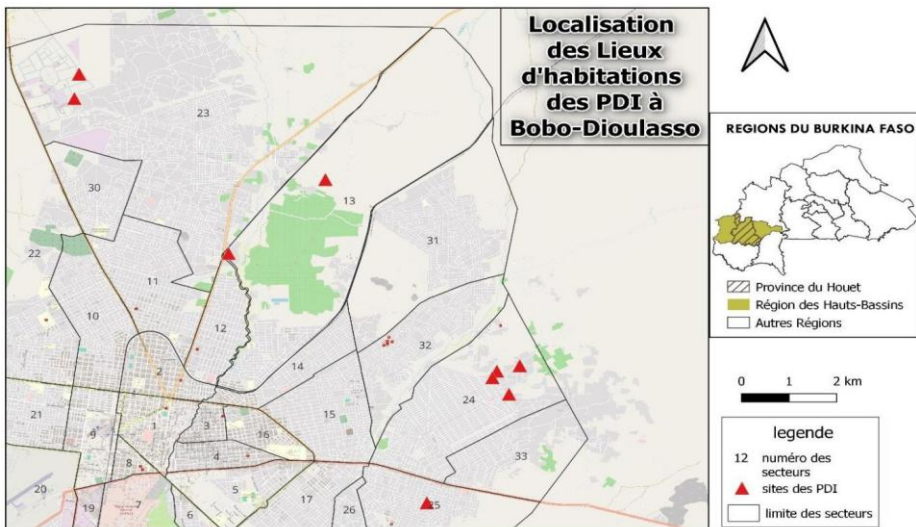


Figure 1 : localisation des lieux d'habitations de PDI à Bobo Dioulasso

I.1. Type et population de l'étude :

C'est une étude transversale à visée descriptive et analytique basée sur une étude de cas. La population d'étude est composée de PDI, de la population hôte, des personnes ressources et des FDS de la commune de Bobo Dioulasso.

La présente étude s'est appuyée sur les données professionnelles. Les cas sélectionnés sont ceux de PDI s'étant retrouvés en position de suspicion de complicité avec les groupes armés terroristes et ayant occasionné leur interpellation. Les critères d'inclusion sont essentiellement basés sur les PDI venues de localités en proie à la crise sécuritaire, des ménages où les hommes étaient rarement vus. En effet, les données ont été compilées suite aux dénonciations recueillies auprès des populations hôtes et des rapports des services de sécurité. Les données extraites sont présentées de sorte à préserver la confidentialité et l'anonymat des sujets.

Ces données ont été recueillies au cours des entretiens avec des plaignants, ceux ayant reconnus leurs agresseurs et d'autres venus dénoncer des situation suspectes.

L'étude a reçu l'approbation du comité scientifique de l'académie de police du Burkina Faso « délibération 07 décembre 2023 ». Un consentement a été obtenu de tous les participants avant la collecte des données après avoir garanti l'anonymat des informations collectées auprès des participants.

1.2. Instruments de collecte des données et échantillonnages

Pour la collecte des données, le questionnaire a été l'un des instruments qui a été administré aux PDI, aux FDS et à la population hôte des 7 arrondissement qui partage la même zone de vie des PDI. Cet outil a consisté en une série de questions auxquelles les enquêtés ont donné des réponses. Ces questions étaient en lien avec la perception et la cohabitation. Aux personnes ressources et autorités communales en charge de l'action humanitaire, il a été adressé un guide d'entretien. Il s'agit d'entretiens semi-directifs dont la conduite obéit aux règles définies par Grawitz (1993) et qui commandent qu'on laisse l'enquêter, autant que possible, s'exprimer dans les termes qu'il souhaite employer. L'exploitation documentaire qui a constitué en une recherche bibliographique nous a permis de mieux couvrir le terrain. Une étude anthropologique, historique, sociologique et géographique de la zone nous a permis de contextualiser les problèmes liés à la thématique dans la commune de Bobo Dioulasso et surtout de faire l'état des connaissances existant sur le sujet. L'observation directe nous a permis de cerner les contours que les acteurs ont sciemment ou inconsciemment gardé sous silence. Au total 92 personnes ont été enquêtées.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon d'enquête

N°	Statut	Nombre	Lieu
1	Acteurs communal	07	Localité de Bobo Dioulasso. Sept arrondissements
2	Personnes ressources	05	Localité de Bobo Dioulasso
3	PDI	35	Localité de Bobo Dioulasso
4	FDS	10	Localité de Bobo Dioulasso
5	Population d'accueil	35	Localité de Bobo Dioulasso
<i>Total</i>			92

I.3. Méthodes d'analyse

Les données collectées sur le terrain ont été dépouillées manuellement. Nous avons privilégié une analyse du contenu des interviews transcrites et des données écrites. Nous les avons regroupés en cas afin de les analyser. Pour Van L. Campenhoudt, Jean Marie Chaumont et Abraham Fransen (2005) : « Mieux que toute autre méthode de travail, l'analyse de contenu (ou du moins certaines de ses variantes) permet, lorsqu'elle porte sur un matériau riche et pénétrant, de satisfaire harmonieusement aux exigences de la rigueur méthodologique et de la profondeur inventive qui ne sont pas toujours facilement conciliables ».

Pour mieux cerner le problème, nous avons fait le tour de la littérature existante que nous avons organisée en items.

I.4. Déplacement de population et sécurité :

Parler de sécurité, c'est toucher l'ensemble des représentations et des stratégies développées soit par un individu, une collectivité ou un état afin de mettre à l'abris du danger ceux, dont il pense être confronté ou pourront être confronté. Le lien entre le concept de déplacement de population et sécurité peut être à souhait discuté en fonction de l'intérêt du domaine à préserver et des acteurs qui la défendent. Ainsi donc, abordant le volet mobilité des migrations, Thiollet,

H. (2009) nous fait relever que, vues des frontières, les migrations sont souvent considérées comme une menace pour l'intégrité territoriale de l'État, dans l'acception la plus classique du concept de sécurité nationale. Danger pour l'indépendance économique, la stabilité sociale ou l'identité culturelle d'un pays, les migrations sont aussi souvent

présentées comme une menace non conventionnelle pour la sécurité d'un régime social ou politique.

Les personnes en situation de déplacement mesurent néanmoins les risques qu'elles encourent en quittant leur milieu de confort pour une aventure inconnue souvent périlleuse. En se déplaçant sans un plan quelconque d'installation ou d'accueil, elles font soit confiance à leurs autorités au regard des dispositifs institutionnels mis en place à cet effet ou à l'humanisme du pays d'accueil, des organismes humanitaires ou des populations hôtes ou tout simplement par instinct de survie. Cependant ces déplacés sont bien sûrs d'une chose. Les conditions de vie ne sauraient être comme si elles résidaient chez elles. Thiollet, H. (2009) va plus loin lorsqu'il soutient que, du point de vue du migrant, la migration est une prise de risque pour un gain de sécurité. L'exil est une assurance individuelle et collective contre l'insécurité, il éloigne le risque vital et garantit la survie des communautés restées dans le pays d'origine via les transferts d'argent des migrants et des réfugiés.

Les personnes en situation de déplacés sont conscientes des dures réalités qu'elles vont vivre loin de leur village. Être déplacée dans son propre pays. Réapprendre à vivre dans un milieu inconnu et parfois hostile. Pour Abakar Kassambara, A., Abakar Goni, O & al (2022, pp. 452 - 471), si la difficulté d'accueil des réfugiés de la guerre civile (Soudan et Centrafrique) se manifestait souvent en termes structurels, institutionnel et, par l'entremêlement des populations, communautaires, celle de la guerre asymétrique (Nigéria) se pose sous angle sécuritaire, rendant la conciliation entre le devoir d'accueil et les impératifs sécuritaires extrêmement difficile. Les infiltrations des éléments de Boko Haram au sein des réfugiés nigériens, avaient suscité de la méfiance et de la suspicion à leur égard. La crainte donc d'une déstabilisation du pays par ce groupe terroriste tourne à l'obsession sécuritaire.

I.5. Déplacement de population et besoin humanitaire :

Plusieurs PDI préfèrent se rendre dans les centres urbains plutôt que dans les sites pour déplacés. A ce sujet les travaux de Jacobs, C & Paviott, A (2017) ont mis en exergue le plan de soutien humanitaire. Ils soulignent le fait que, des consultations avec plusieurs ONG nous ont montré qu'elles ciblent de plus en plus les personnes déplacées et les hôtes dans leurs interventions, pour éviter des tensions, mais aussi parce que les communautés d'accueil sont souvent vulnérables et durement touchées par la présence de groupes importants de nouveaux arrivants.

La problématique de la forme de l'aide reste cependant préoccupante en ce sens qu'elle est souvent fonction du programme du donateur. L'aide doit-elle profiter aux bénéficiaires ou doit-elle être basée sur les choix prioritaires du bienfaiteur ? A cette question Pérouse de Montclos,

M. (2006), trouve qu'à l'épreuve du terrain, il s'avère cependant que, dans bien des cas, l'aide n'a pas pour principal objectif de « satisfaire » les « bénéficiaires » mais les bailleurs de fonds qui établissent des priorités à partir de constats réalisés et exprimés par les décideurs plutôt que les autochtones. Poursuivant sa réflexion l'auteur revient sur ses travaux antérieurs pour souligner que ; d'autres ont relevé que les opérations de secours obéissaient pour beaucoup à des considérations économiques et politiques (Pérouse de Montclos, 2001).

Ces déplacements forcés ne sont pas sans conséquences. Ayant tout abandonné derrière elles, ces populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont des besoins en WASH (eau assainissement, santé, hygiène, abris) et de kit de dignité pour les femmes qui sont les plus vulnérables. Cela trouve explication du fait des lieux où elles trouvent refuge. Quand elles ne sont pas accueillies par des familles hôtes, les personnes déplacées s'installent dans des sites informels généralement dans des quartiers précaires. Elles bénéficieront pour certaines de l'accompagnement des services sociaux de base, de bonne volonté ou des ONG. Les PDI se retrouvent dans des quartiers où les autochtones sont également démunis.

1.6. Perception des FDS et des populations d'accueil sur les PDI :

La tradition africaine donne une place d'honneur à l'hospitalité. Elle fait partie des valeurs de références des burkinabè selon les résultats d'une étude de 2017 du Ministère du Commerce de l'artisanat et du tourisme (MCAT). Cette tradition qui veut que l'étranger puisse être bien traité est transmise de génération en génération.

L'hospitalité de nos jours est mise à rude épreuve du fait de la crise sécuritaire marqué par les attaques terroristes. La question revient du fait de la panique qu'on lit sur le visage ou à travers les comportements des populations hôtes. Il naît ainsi donc une autre représentation de l'autre, un regard autre de l'autre. Des opérations de profilage personnel sont effectuées par certaines personnes pour définir ou déterminer le terroriste ou ses complices qu'elles pensent voir en l'autre. Dès ces instants, des suspicions et des méfiances naissent.

Cette peur et méfiance tire sa source des probables infiltrations des terroristes qui profiteraient du mouvement des populations pour se mettre à l'abri ou mettre à l'abri leur famille. Ces types de complicité ou d'infiltration probable sont relayés par des observateurs et des personnes s'inquiétant de la situation.

Le journal en ligne 24heure.bf dans sa parution en mars 2023 fait un focus sur un site de PDI à Ouagadougou lors de sa sortie terrain. Ces sites de fortune, selon plusieurs observateurs, sont de potentiels nids de refuge de présumés terroristes ou de leurs informateurs. Situé le long de la clôture de l'aéroport, le site improvisé de Kalgodin présente un risque plus élevé. En effet, l'aéroport international de Ouagadougou abrite la base aérienne de l'armée de l'air qui joue un rôle important dans la lutte anti-terroriste.

L'auteure faisait allusion aux sites improvisés de déplacés internes au cœur de Ouagadougou au Burkina Faso. Jacobs et Etzold (2020) estiment que en fuyant, les gens entrent dans des multiples configurations de mobilité, quelque peu fluides et peu sûres. Comme elles ne sont pas suffisamment protégées par l'État pendant leur déplacement, les personnes déplacées peuvent chercher un soutien et une protection en dehors de l'État, par exemple auprès de groupes armés ou de petites unités sociales de confiance comme leur famille principale ou d'autres personnes déplacées. Dans la commune de Bobo Dioulasso tout comme dans la plupart des grandes villes du Burkina Faso, il est courant de retrouver aux niveaux des feux tricolores des femmes et des enfants qui s'adonnent à la mendicité. Les plus petits sont invités à aller vers les usagers de la route pour quémander. Si au premier moment, un sentiment de compassion anime ces donateurs, ce qui les pousse à offrir quelque piécette de monnaie, il faut relever cependant que le fait de les retrouver chaque jour au même lieu et surtout légèrement agressif, suscite des inquiétudes et des questionnements.

Outre les diverses causes économiques, politiques et sociales, les déplacements de population changent les sociétés, qui perdent leurs citoyens. Ceux qui les accueillent, développent des réactions et des conséquences parfois associables. En plus de cela, il se pose un problème de sécurité de par leur position surtout avec les enfants et des effets qui s'amoncellent dans les carrefours. Qu'est qu'il y a dans ces paquets ? Dans une telle situation qu'elle pourrait être l'action des services de sécurité partagé entre la nécessité de sécuriser la ville et celui de compatir à la situation de ces personnes déplacées ?

A la tombée de la nuit elles quitteront les lieux pour y revenir le lendemain. La mendicité devient comme une activité porteuse. La tentative de recensement lancée en 2023 par madame la ministre en charge de l'action humanitaire, s'est révélée difficile du fait d'un problème de langue. Cela a prévalu aux services sociaux de demeurer prudents lorsque l'on souhaite traiter des PDI à Bobo Dioulasso surtout pour celles qui sont sur la voie publique. Elles ne sont pas toutes des PDI. D'autres sont en transit. Dans sa parution du 15 septembre 2023, le journal Mousso new soulignait au regard de la situation que, sans issue, la plupart de ces personnes s'adonnent à la mendicité afin de survivre. A Bobo-Dioulasso, d'autres refusent cet assistantat et décident de travailler la terre pour survivre.

II. Résultats

Présentation des situations

Cas 1 :

Données familiales et provenance

Regroupée dans une cour de deux maisonnettes, cette famille de 05 femmes dont 01 est enceinte, 10 enfants et 01 vieillard se partagent cet environnement réduit. Selon les informations reçues par le voisinage, elles seraient venues de zone en proie à la crise sécuritaire. Depuis donc leur arrivée, ils n'ont jamais aperçu d'homme outre le vieillard. Elles viennent de Nouna dans la province de la Kossi. Leurs maris seraient des combattants terroristes, ils apparaissent par moment dans la soirée et s'éclipsent dès la levée du jour. Elles résident dans les quartiers précaires du secteur 23. L'installation dans ces quartiers a été facilitée par des intermédiaires dans la vente des parcelles ou les "démarcheurs". Ils saisissent les propriétaires de terrains aux fins de location ou d'achat au profit d'inconnu dans la zone. Bien qu'il n'y ait pas de conflit ouvert avec les autochtones, la méfiance demeure. La collaboration est empreinte d'évitement, de peur, de colère, de suspicion et de dénonciation. Ce qui exacerbe ce regard, c'est encore le fait que ces femmes sont cantonnées à la maison et sont nourries par leurs maris.

« Nous constatons des démarcheurs qui viennent morceler les non lotis pour revendre à des inconnus qui selon les informations viennent des zones en crise. Le problème n'est pas le fait qu'ils soient venus dans notre quartier. Il n'y a que des femmes et des enfants. On ne voit pas d'hommes cependant dès la nuit tombée, nous sentons qu'il y

a d'autres personnes notamment des hommes et qui repartent très tôt. Tout cela est suspect. Pourquoi ne restent-ils pas avec leur famille ?». O.K homme âgé de 40 ans sans emploi résident dans le quartier spontané du 24.

Le deuxième cas présente des similitudes avec le premier.

Cas 2 :

Données familiales et provenance

Le deuxième cas a été localisé dans un quartier à la sortie Nord Est de Bobo Dioulasso notamment à Kiri. Cette famille viendrait de Gassan. Elle vit de la mendicité dans les artères de la ville. Les services de sécurité ont été alerté de ce qu'une famille d'une trentaine de femme avec de nombreux enfants était dans la zone. Le trait commun avec le premier cas est l'absence d'homme. Leur position reste inconnue. Un constat qui mérite cependant d'être souligné est l'état de grossesse de ces femmes. Les questions que se posent le voisinage est de savoir comment en l'absence de maris, ces femmes tombent en grossesse. Ils se disent que ces derniers rodent certainement dans les alentours en attendant la tombé de la nuit.

Cas 3 :

Le cas 3 est assez atypique certaines femmes qui se retrouvent au secteur 24 soutiennent que leurs maris ont été enrôlés de force par les terroristes. Pour d'autres elles soutiennent que leurs maris ont été tués. Ces familles viennent du Niger. Dans ce même secteur, on peut apercevoir une autre famille venant de Lampa et de Bondokuy. Cette famille est prise en charge par leurs maris qui se retrouvent être absent mais se présentent dès la nuit tombée. D'autres femmes ont eu leurs maris tués par les terroristes.

« Ce sont les hommes de la forêt qui sont venus dans notre village. Ils ont commencé à tirer sur les gens. Nous avons eu peur. Et nous avons fui pour nous retrouver à bobo Dioulasso. Ils sont partis avec tous nos biens. Nous n'avons plus rien. Ils ont enlevé mon mari et je n'ai plus de ses nouvelles. Nous avons été accueillis par des personnes de bonne volonté qui nous ont loué leur maison ». A. D femme déplacée de 36 ans ménagère installée au secteur 24.

Analyse des cas

Le déplacement de population est causé par la recherche constante de la survie et la stabilité. Suivant certaines contraintes, elles se trouvent

dans la nécessité de déménager ou de quitter leur lieu d'habituelle. Quand il y a un conflit armé, la population civile est au centre, alors elle est obligée de fuir la localité. Les combats, les conflits et les catastrophes naturels sont à l'origine de multiples déplacements. L'objectif est de se soustraire des conséquences du conflit.

Dans le présent article et plus précisément dans le contexte de l'étude, les suspicions dirigées contre les PDI tirent leur substance des actions observées. Suivant donc, les différents cas présentés, l'analyse qui en découle des situations est le besoin de sécurité et le besoin de soutien humanitaire. A ce sujet donc, les zones en proie à l'insécurité ne sont plus vivables parce que d'une part les populations locales y ont été chassées par les terroristes d'autre part la précarité les en ont obligé. Il s'agit d'une stratégie développée par les terroristes mais qui semble les rattraper. Autant les populations rurales ont été obligées de partir, autant les terroristes sont contraints de mettre à l'abris leurs familles car exposée actuellement.

Ce choix a peut-être été influencé par les offensives menées par les FDS ou de l'absence de moyens de subsistance, (environnement difficile pour les femmes et les enfants du fait de leur mobilité pour échapper à la traque continue des forces de l'ordre du Burkina Faso. Il leur est difficile de se mouvoir avec leur famille donc la solution est de les mettre hors des zones de combat au sein de la population urbaine).

III. Discussion :

Cet article avait pour but de présenter 3 cas de famille où ne cohabitent que femmes et enfants et d'examiner ainsi les enjeux liés à leur présence au sein des populations hôtes et saisir la perception de leur hôte à leur égard.

En l'absence d'études similaires, il est difficile pour nous de confronter les données des cas présents avec ceux d'autres études. Ce sont les multiples dénonciations, les incidents et interpellations des populations d'accueil qui nous ont motivé à nous pencher sur cette thématique pour en faire un sujet d'étude. Les travaux de Abakar Kassambara. A, Abakar Goni. O & al (2022), sur Tchad : de l'instabilité à la terre d'accueil. Entre exigence humanitaire et défi Sécuritaire de la guerre asymétrique lançaient déjà les bases d'une interrogation qui se voulait être une alerte. Avoir un regard sur la complexité d'une telle situation. Le traitement qui est réservé aux personnes déplacées se retrouve être sélective. Les auteurs soutiennent qu'il en résulte donc une

catégorisation des réfugiés, qui crée de facto une différence de traitement en fonction de la nature du conflit. De sorte que le droit d'asile et de protection se trouve ainsi remis en cause pour la population chassée par le terrorisme. Dans cette dualité de traitement entre « réfugiés de la guerre civile » et « réfugiés de la guerre asymétrique », comment améliorer à la fois, le mécanisme d'accueil des réfugiés de longue durée, et concilier les impératifs sécuritaires avec le droit d'asile pour les réfugiés de l'extrémisme violent ? Si le problème peut se poser entre les déplacés et les populations d'accueil, il faut convenir qu'il peut aussi exister des interrogations des questions de cohabitation entre déplacés. Chez les déplacés musulmans des Monts Mandara, on a également vu ressurgir de vieux contentieux entre les habitants de Mora et de Kerawa, capitales rivales du royaume du Wandala. Les deux populations ont ainsi refusé de prier ou de découper la viande de boucherie ensemble. Pérouse de Montclo, M A (2017, P.P,174-189).

Outre les travaux de ces auteurs, l'essentiel des études dans la littérature fait référence à la gestion des PDI alors que cette dernière ne saurait être assimilée aux cas spécifiques de méfiance que leur présence suscite et qui met à rude épreuve la solidarité et le vivre ensemble. La méfiance conduit à la construction d'un nouveau mode de vie à l'égard des PDI et du coup la stigmatisation prend le dessus. Abakar Kassambara. A, Abakar Goni. O & al (2022) soulèvent la problématique de la gestion des déplacés qui puisse engendrer d'autres problèmes. Ils trouvent que l'absence de mécanisme d'accueil pour les réfugiés de la guerre asymétrique avait abouti à des stigmatisations souvent globalisantes et sans aucune nuance. C'est à ce titre que les réfugiés nigériens au Tchad se voient associés à leurs tortionnaires surtout, après la multiplication des attaques terroristes de Boko Haram dans le pays. Dès lors, les réfugiés nigériens sont considérés par une certaine perception populaire et sécuritaire comme la cinquième colonne de Boko Haram.

Quand bien même ces inquiétudes restent justifiées, l'absence de fait réel, palpable qui puissent corroborer l'implication direct de PDI dans des cas de complicité demeure difficilement démontrable. Dans la même veine, des dénonciations et alertes ont permis d'intercepter ou d'interpeller des personnes ayant été formellement identifiées et reconnues pour avoir participé à la commission d'attaques parce que portant toujours sur elles des stigmates. L'autre aspect et non des moindres qui exacerbe et conforte les populations d'accueil dans leur rejet est le groupe d'appartenance de ces PDI. La relation est rapidement faite avec les terroristes surtout avec les interrogations sur

le “jeu de cache-cache ” auquel se livrent ces chefs de ménages traités d’inconnus.

Si les Forces de Défenses et de Sécurité se doivent de sécuriser ces populations déplacées, ils/et les populations d’accueil font le constat d’un phénomène qui nécessite une interrogation. Interpellation de femme PDI par les services de sécurité qui étaient en connivence avec des terroristes. Dans nombre de sites, on peut constater l’absence des chefs de famille cependant, ils sont rejoints pour certains dans les forêts par les femmes ou bien elles sont rejointes nuitamment par ces derniers dans leur site. En conséquence il naît des méfiances, des suspicions, la peur. En dépit de leur volonté de rester hospitalière, ces populations n’hésitent pas à dénoncer des apparitions d’inconnus dans leur environnement et à des complicités au sein de ces femmes PDI.

Par ailleurs, de l’analyse de ces trois cas plusieurs observations peuvent être tirées.

Il apparait en effet, que les cas de complicité parmi les PDI est un fait qui mérite des attentions particulières. Cependant, il est important d’agir avec tact afin d’éviter des conflits de proximité et surtout l’accusation d’innocente personne et verser dans la “chasse aux sorcières”. Aussi, la sensibilisation des populations hôtes et la présence continuelle des FDS dans les lieux ainsi cités permettront de prévenir toutes action qui pourraient entraîner des situations dramatiques.

Conclusion

La présente étude soulève la problématique de la cohabitation entre les PDI et les populations hôtes. Pour Pérouse de Montclo, M A (2017, P.P,174-189), les déplacements de populations liés à la crise se sont développés en plusieurs temps. Au Nigeria, la présence résiduelle de Boko Haram dans certaines collectivités locales des États du Borno et du Yobe entre 2009 et 2013 a d’abord restreint la mobilité des habitants, tandis que des immigrés accusés de soutien aux djihadistes étaient expulsés vers le Niger et le Cameroun. Notre étude a porté plus spécifiquement sur : Entre nécessité de soutien humanitaire et exigence de sécurité : perception des FDS et des populations d’accueil sur les PDI à Bobo Dioulasso. Même si cela reste pour le moment au stade de méfiance et de soupçon et limité par l’absence de preuve, il est nécessaire que les autorités en charge de la sécurité et de l’action humanitaire aient un regard particulier sur le phénomène. Mettant en exergue la préoccupation des pays qui reçoivent des réfugiés ou des

déplacés, Pérouse de Montclo, M A (2017, P.P,174-189) soutient que, de son côté, le Cameroun francophone n'était pas mécontent de se débarrasser des réfugiés nigériens.

La situation sécuritaire et humanitaire est très préoccupante dans les localités abritant les déplacés internes. La lutte contre les éléments de Boko Haram à l'intérieur du pays a pris l'allure d'une « chasse à l'homme » dont les gibiers étaient des réseaux dormants, qui ont fomenté les attaques-suicides meurtrières de juin et juillet 2015 à N'Djamena. Abakar Kassambara. A, Abakar Goni. O & al (2022).

Aussi, les déplacés internes sont soumis à un contrôle populaire pour traduire la sécurité par le bas. Des dénonciations et des interpellations sont courantes. En dépit des multiples offensives effectuées par les FDS et les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) du Burkina Faso certains terroristes parviennent à se faufiler pour se retrouver dans les centres urbains afin d'échapper à la traque. A cet effet, un « hub » de tri des réfugiés de la guerre contre l'islamisme violent, permet d'identifier des infiltrations probables d'éléments terroristes. Il constitue à la fois, un alternatif aux camps militarisés et aux mesures discriminatoires à l'encontre de réfugiés de la guerre asymétrique. Cependant, une étude plus poussée de ces derniers, permettra de définir une nouvelle forme d'accueil conciliant le droit d'asile et les impératifs sécuritaires du pays. Abakar Kassambara. A, Abakar Goni. O & al (2022).

Cette situation interpelle à l'action de façon urgente et coordonnée. C'est en cela que cette étude trouve tout son sens à travers l'évaluation et la mise en exergue des contraintes de l'accès humanitaire dans un contexte en prise au rejet, au doute, à la suspicion, la peur et l'incertitude de l'autre. Cette situation rend difficile une saine cohabitation entre les populations d'accueil, les PDI et les FDS. L'objet de cette recherche était de présenter trois cas parmi tant d'autres, puis les discuter. Les résultats montrent deux facettes de la situation : des faits sont là parfois concrets et de fois aléatoires. Cependant une chose est perceptible et se questionne. Quel est le niveau acceptable du doute et comment il peut impacter sur l'action humanitaire ? L'étude va plus loin en faisant une mesure des besoins de soutien humanitaire et la nécessité d'une sécurité suivant la perception des autochtones et des FDS sur la présence des PDI dans la commune de Bobo Dioulasso. Si cette étude pose les sillons d'une telle problématique, il serait judicieux d'approfondir la recherche afin de mieux cerner le phénomène. Elle pourrait ouvrir la voie à d'autres recherches plus approfondies comme

une évaluation du poids de la solidarité mécanique dans les localités d'accueil.

Références bibliographiques

KASSAMBARA Abakar Abdoulaye , ABAKAR Goni Ousmane & MAHAMAT Mey Mahamat (2022), Tchad : de l'instabilité à la terre d'accueil. Entre exigence humanitaire et défi sécuritaire de la guerre asymétrique, DJIBOUL N°004, Vol.1

CERNEA, M- Michel (1998). La sociologie des déplacements forcés : modèle théorique. Autrepart, 5, 11-28.[en ligne] https://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010013204.pdf consulté le [10/04/2024]

CILLIERS, Jakkie (2004), L'Afrique et le terrorisme. Afrique contemporaine, 1(9), 81-100. <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2004-1-page-81-htm>

JACOBS Carolien et ETZOLD Benjamin (2020), Connectivité et mobilité des personnes déplacées dans la province du Sud-Kivu, RDC: approche configurationnelle appliquée. Cahiers Du Cerpru / Centre D'études Et De Recherches Pour La Promotion Rurale, 28, 16-42. <https://hdl.handle.net/1887/3210275>

JACOBS Carolien et PAVIOTTI Antea (2017), Distinguer les Personnes Déplacées Internes en milieu urbain : un défi. Van Vollenhoven Institute for Law, Governance and Society.

KABORE Anicet Tounwendsida et MVENG Georges Flora (2023), La solidarité au prisme du terrorisme au Burkina Faso, Fondation pour la recherche stratégique

Djiboul. 5, 12-31. https://djiboul.org/wp-content/uploads/2023/04/Tire-a-part_2.pdf

KIBORA Ludovic Ouhonyioué, TRAORE Mamadou et BAGAYOKO NiagaLé (2017), Vers une réforme du système de sécurité burkinabé ? Fondation pour la recherche stratégique.

OCHA (2023). Plan de réponse humanitaire Burkina Faso. Cycle de programme humanitaire 2023.

PEROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine. (2006). De l'impartialité des humanitaires et de leur perception par les bénéficiaires : les enjeux

politiques de l'aide internationale au Burundi. *Autrepart*, 39, 39-57.
<https://doi.org/10.3917/autr.039.0039>

PEROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine (2017), Le Nigeria, Boko Haram et la crise migratoire Dans *Outre-Terre* 2017/4 (N° 53), pages 174 à 189 Éditions L'Esprit du temps ISSN 1636-3671 ISBN 9782847954005 DOI10.3917/oute1.053.0174

THIOLLET Hélène (2009), La mobilité dans la corne de l'Afrique : entre urgence humanitaire et contrainte sécuritaire. *Migrations Société*, [en ligne]121, 75-88.

<https://doi.org/10.3917/migra.121.0075> consulté le [10/04/ 2024] à 9h30